

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE
 LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 10 JUILLET 2025

Nombre de
 membres :

En exercice : 59
 Présents : 40
 Pouvoirs : 5
 Votants :43

Date de
 convocation et
 d’affichage :
 4 juillet 2025

Numéro :
 D20250710_150

Objet :
 Approbation du
 rapport d’activités
 2024 concernant le
 contrat de
 concession de
 service public géré
 par Léo Lagrange

L’an deux mille vingt-cinq, le 10 juillet, à 19 heures 00 minute, le Conseil de la
 Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s’est réuni à la salle
 polyvalente à Saint-Trivier-sur-Moignans, sous la présidence de Madame Isabelle
 DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET		x	
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		x	S. PERI
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Chrystèle	CURT	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	x		
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY		x	
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	CHALAYER	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET	x		
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA		x	L. LOREAU
	Pascal	GAGNOLET		x	
	Claude	LEFEVER		x	JP. COURRIER
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		x	
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX	x		
VALEINS	Frédéric	BARDON		x	
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		x	F. MARECHAL
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT		x	
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	x		

Secrétaire de séance élue : **Sonia PERI**

Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu le rapport d'activités 2024 présenté par le gestionnaire Léo Lagrange,

Une convention de concession de service public ayant pour objet « la gestion de deux EAJE, quatre RAM et deux micro-crèches sur le territoire de la Communauté de communes de la Dombes, divisée en deux lots :

- Lot n°1 : une micro-crèche et un RAM sur la Commune de MARLIEUX
- Lot n°2 : deux crèches (VILLARS-LES-DOMBES et ST-ANDRE-DE-CORCY), 3 RAM (à VILLARS-LES-DOMBES, ST-ANDRE-DE-CORCY et MIONNAY) et 1 micro-crèche à MIONNAY

a été signée respectivement avec le Centre Social Mosaïque pour le lot 1 et Léo Lagrange pour le lot 2.

Pour l'ensemble de ces structures, le contrat a débuté le 1^{er} janvier 2020 pour une durée de 4 ans. Un avenant a été signé entre les parties pour chacun des lots visant à prolonger la durée des contrats jusqu'au 31 août 2024.

Puis, une nouvelle concession de service public ayant pour objet la gestion et l'exploitation des EAJE et RPE divisée en quatre lots :

- Lot n°1 : une micro-crèche de 12 places et le RPE sur la commune de MARLIEUX
- Lot n°2 : une crèche de 36 places et le RPE sur la commune de VILLARS-LES-DOBES
- Lot n°3 : une crèche de 24 places et le RPE sur la commune de ST-ANDRE-DE-CORCY et micro-crèche de 12 places sur la commune de MIONNAY
- Lot n°4 : une crèche de 40 places, la micro-crèche de 12 places et le RPE sur la commune de CHATILLON-SUR-CHALARONNE ; dans un 1^{er} temps séparément puis, suite au transfert sur le nouveau pôle petite enfance de la même commune, un EAJE de 66 places et du RPE

a été signée respectivement avec le Centre Social Mosaïque pour le lot 1 et Léo Lagrange pour les lots 2, 3 et 4 pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} septembre 2024.

Dans le cadre du contrôle financier et technique des délégataires, la transmission d'un rapport périodique a été prévue par le législateur. Ce rapport comporte notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales, « *Dès la communication du rapport mentionné à l'article [L. 3131-5](#) du code de la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.* ».

Il est proposé au Conseil Communautaire de prendre acte du rapport d'activités du gestionnaire Léo Lagrange au titre de l'exercice 2024.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 41 voix pour, 2 contre et 2 abstentions :

- **De prendre acte** du rapport d'activités du gestionnaire Léo Lagrange au titre de l'exercice 2024.

Ainsi fait et délibéré, le 10 juillet 2025.

La secrétaire de séance,
Sonia PERI



La Présidente,
Isabelle DUBOIS


